



Edité le : 03/09/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex .

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-123194		
Identification échantillon :	LSE2508-16271-1	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
N° Analyse :	00227998	N° Prélèvement :	00197233
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	CHLM GRANDRIS FARGE ST BONNET COURREAU	Code PSV :	0000001975
Localisation exacte :	SORTIE RESERVOIR GRANDRIS		
Dept et commune :	42 SAINT-BONNET-LE-COURREAU		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6713778000	Y :	3,9330216000
UGE :	0133 - AEP LFA SAINT BONNET LE COURREAU		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	P2	Type Analyse :	PFAS
Nom de l'exploitant :	CA LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 17 BD DE LA PRÉFECTURE CS 30211 42605 MONTBRISON CEDEX		
Nom de l'installation :	ST BONNET COURREAU CHLM GRANDRIS FA	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 27/08/2025 à 10h23 Réception au laboratoire le 27/08/2025 Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Clara Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
		Motif du prélèvement :	CS
		Code :	001507

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 29/08/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés								

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA) (lineaire+ ramifiés)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) (lineaire+ ramifiés)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA,PFUnDA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	42PFAS> < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	42PFAS> < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)	42PFAS> < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluorohexane sulfonique (PFHxS) (lineaire+ ramifiés)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	42PFAS> < 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.005		#
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	42PFAS> < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	42PFAS> < 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA,PFPeA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	42PFAS> < 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur..	42PFAS> <0.029	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.029	0.10	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

42PFAS> ANALYSE (PFAS) SELON LA DIR. EUR. (ARS42-2025)

Méthode interne M_ET293 : Effet matriciel important sur marqueurs d'injection/ionisation : risque d'impact sur la quantification.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Identification échantillon : LSE2508-16271-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Vecchioli', is written over a light gray rectangular background.